

## MÉTIERS DES SERVICES À LA PERSONNE

MC  
AIDE À DOMICILE

## EN APPRENTISSAGE



## LE MÉTIER

Le titulaire de cette MC exerce ses fonctions auprès de familles ou de personnes âgées ou handicapées. Il favorise leur maintien dans leur milieu de vie habituel, en les aidant à gérer le quotidien et en évitant une rupture des liens sociaux. Il les assiste dans leurs déplacements. Il les aide également à faire leur toilette, à poser et à retirer leurs appareillages. Sa participation est également précieuse pour les démarches administratives, la gestion du budget ou l'assistance à l'utilisation de l'informatique et du numérique.

Ce professionnel de l'aide à domicile travaille en étroite collaboration avec les différents partenaires du secteur sanitaire et social. Généralement salarié, il peut être employé par des associations, des collectivités territoriales ou des particuliers.

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Travailler en étroite collaboration avec les différents partenaires du secteur sanitaire et social
- Favoriser le maintien de l'usager dans son milieu de vie habituel
- Aider l'usager à gérer son quotidien et en évitant une rupture des liens sociaux

## INSERTION PROFESSIONNELLE

- Aide à domicile
- Auxiliaire de vie

## CONDITIONS D'ACCÈS

- Titulaire d'un CAP ou équivalent + 1 an
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

## CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage par an : alternance toutes les 2 ou 3 semaines.
- Volume d'heures d'enseignement professionnel : 760h

**Nom du certificateur :** Éducation Nationale

**Code RNCP :** RNCP37568

**Date d'enregistrement de la certification :** 17-05-2023



## SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée Françoise Dolto  
40 Rue Edouard Pied, 79450 Saint-Aubin-le-Cloud  
Tel : 05 49 95 36 11

## POURSUITE D'ÉTUDES

- Bac Pro Accompagnement, Services et Soins à la Personne

## DÉLAIS D'ACCÈS

Date théorique de début de formation : septembre + possibilité d'intégration en cours d'année selon le parcours du candidat.

## MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

## TARIFS

Entreprises privées		Fonction publique territoriale, fonction publique d'état et hospitalière	
Tarifs *:	prise en charge	Tarifs *:	prise en charge
à partir de 6172€	à 100% par les OPCO	à partir de 5300€	à 100% par le CNFPT

\* Pour toutes les formations : reste à charge pour l'apprenti 0%

## ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

## INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2022-2023

Pas d'apprentis en 2022/2023

